

**AFEPTB - AMEVA**  
**Journée à destination des élus de l'AFEPTB**  
**Restauration hydromorphologique**  
**des cours d'eau**  
**Compte rendu de réunion**

*30 janvier 2015 – Amiens (80)*

Présents :

Structure	Prénom	Nom
AFEPTB	Catherine	GREMILLET
AFEPTB	Florence	THINZILAL
CG SOMME	Michel	BOULOGNE
CG SOMME	Jean-Pierre	TETU
EPTB AUTHIE	Nathalie	BEDOUET
EPTB BOULONNAIS	Christèle	ALEXANDRE
EPTB MEURTHE-MADON	Philippe	LARIVIERE
EPTB OISE-AISNE	Pascal	LAVAL
EPTB OISE-AISNE	Olivier	HOUDAYER
EPTB OISE-AISNE	François	BRUNET
EPTB SEINE GRANDS LACS	Frédéric	MOLOSSI
EPTB SEINE GRANDS LACS	Regis	THEPOT
EPTB SOMME	Bernard	LENGLET
EPTB SOMME	Olivier	MOPTY
EPTB SOMME	Bilal	AJOUZ
EPTB SOMME	Céline	SURPLIE

### Eléments présentés

L'ensemble des supports de présentation sont disponibles sur la plate-forme l'extranet de l'AFEPTB :  
<http://extranet.eptb.asso.fr/presentations-journee-dechanges-lhydromorphologie/>

**A. Les actions de sensibilisation et de formation des élus par les EPTB : Florence THINZILAL**

- ✓ Diffusion du film réalisé par l'EPTB Vienne sur la formation des élus de leur bassin sur la restauration des rivières  
<http://www.eptb-vienne.fr/Restauration-des-rivieres.html>
- ✓ Bilan du recensement effectué en 2014 des actions des EPTB et des outils pour la sensibilisation des élus et perspectives de travail en 2015.

**B. Contexte législatif et stratégique de la restauration hydromorphologique des cours d'eau, typologie d'actions des EPTB : Catherine GREMILLET**

**C. Retours d'expériences sur les opérations de restauration hydromorphologique des 6 EPTB présents**

- ✓ Les missions de d'EPTB dans le domaine de la restauration hydromorphologique au regard des enjeux du territoire / positionnement-articulation avec les autres acteurs sur le territoire
- ✓ Une illustration rapide
- ✓ Les perspectives/questionnements pour la suite (/ GEMAPI, Loi NOTR, DI ...)

**D. Visite du chantier de réfection d'un barrage sur le fleuve Somme avec aménagement d'une passe à poissons – CG 80.**

## Points discutés

### Formation des élus à la restauration hydromorphologique

Les Agences de l'eau insistent de plus en plus à la mise en place d'actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau avec une forte volonté pour les effacements d'ouvrages.

La restauration hydromorphologique des cours d'eau est une notion complexe qui nécessite la mise en place d'un accompagnement des élus pour l'émergence des projets sur les territoires.

Pour sensibiliser les élus à cette thématique, il faut mettre l'accent sur l'utilisation d'un vocabulaire simple, de supports pédagogiques et la valorisation des retours d'expériences. La mise en place d'indicateurs « d'efficacité » simples des travaux (par exemple, l'AMEVA utilise un indicateur sur les peuplements piscicoles) peut permettre de montrer des résultats positifs rapidement.

Au-delà des outils de sensibilisation, les EPTB ont également exprimé le besoin d'outils d'argumentaire sur cette thématique pour poursuivre l'accompagnement des collectivités. En 2015, l'AFEPTB propose de réfléchir à un outil mettant en avant les services rendus (autoépuration qualité paysagère, activité des loisirs) liés au bon fonctionnement des cours d'eau.

### Contexte législatif et stratégique de la restauration hydromorphologique des cours d'eau

La restauration hydromorphologique des cours d'eau est au cœur de la gestion intégrée de la ressource en eau. Elle répond à l'atteinte des objectifs de la DCE, DI et DCSMM. Cependant elle souffre de sa complexité de mise en œuvre due à méconnaissance et l'incompréhension de cette démarche. Cela conduit à peu d'actions concrètes et une faible mobilisation des élus.

Ces actions sont souvent perçues comme une approche très descendante. Avec une mise en place « forcée » de travaux pour l'atteinte d'objectifs qui répondent à des directives européennes.

### Retours d'expériences sur les opérations de restauration hydromorphologique des 6 EPTB présents

De façon globale, les EPTB se questionnent sur la poursuite et surtout « sur le comment » poursuivre les actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau avec la mise en place de la compétence GEMAPI.

Les EPTB proposent d'associer les actions de RHCE avec des actions mise en place dans le cadre de la prévention du risque inondation semble être une solution pour assurer la pérennité de celles-ci.

### Visite du chantier de réfection d'un barrage sur le fleuve Somme avec aménagement d'une passe à poissons – CG 80

Dans le cadre du Plan Fleuve Somme, l'AMEVA a mené une étude de modélisation hydraulique de la vallée de Somme en 2007. Suite à celle-ci, une étude de programmation a été conduite pour définir la faisabilité des aménagements complémentaires pour faciliter l'écoulement des eaux.

Le Conseil Général de la Somme, gestionnaire du barrage et maître d'œuvre des travaux, a présenté les aménagements en cours de réalisation sur ce barrage au cœur de la ville d'Amiens. Les travaux portent sur l'aménagement hydraulique du vannage pour faciliter l'écoulement des eaux en prévision du risque inondations. Ils sont couplés à la mise en place d'une passe à poissons multi-espèces afin de rétablir la continuité écologique sur la Somme classée en liste 2.



## **Décisions / Eléments à produire**

### Formations ou sensibilisation des élus

Au-delà des outils de formations, le besoin d'outils d'argumentaire se fait sentir, avec une déclinaison selon les publics (habitants, usages, élus etc..).

Proposer sur le modèle du diagramme animé de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, une animation qui pourrait être personnalisable par chaque EPTB sur le fonctionnement du bassin versant en lien avec la restauration hydromorphologique des cours d'eau.

L'important est de simplifier les concepts et qu'ils renvoient vers des logiques de territoire, que les outils soient adaptables aux territoires et si possible qu'ils soient co-construit.

### Retours d'expériences sur les opérations de restauration hydromorphologique des 6 EPTB présents

Les échanges sur les actions de RHCE menées par les EPTB et la façon dont ils envisagent l'évolution de celui-ci dans le nouveau contexte réglementaires participent aux travaux réalisés par l'AFEPTB sur les actions qui relèvent ou non de la GEMAPI (décembre 2014 – juin 2015).